



Entre Belgique et Angleterre, un campement d'exil

Julie Schyns

18 octobre 2020

Texte inédit pour le site de Ballast

C'est un campement de fortune quelque part dans un bois, au sud de la Belgique. Plusieurs dizaines d'exilés y vivent, venus pour la plupart d'Érythrée et d'Éthiopie. Tous et toutes, anglophones, cherchent à gagner la Grande-Bretagne dans l'espoir d'y trouver un travail. Détention en Libye, traversée de la Méditerranée, rétribution des passeurs : « Tu as peut-être vu les images sur la BBC, tu as lu les journaux, mais tu n'as pas la moindre idée de ce que c'est, en réalité », raconte une jeune femme, parvenue en Belgique au terme de trois années de voyage. Depuis le début de l'année 2020, les traversées de la Manche se sont multipliées depuis le littoral français : au cours du seul mois d'août, pas loin de 1 500 personnes ont ainsi atteint l'île. D'autres tentent par la route — c'est-à-dire en se cachant à bord d'un camion. On appelle ce campement « la forest » : rencontre, sur place, avec plusieurs d'entre elles et eux. ≡ Par Julie Schyns



Juin 2020, dans un village du sud de la Belgique.

La parcelle n'est pas bien grande. Quelques centaines de mètres carrés de verdure parsemés de grands arbres feuillus. Un lopin de terre boisé auquel on a laissé ses droits en plein bitume, au cœur d'une petite commune de la Belgique francophone. Ni le candide promeneur, ni le curieux n'auraient l'idée de s'y enfoncer. Et pourtant, derrière ces denses branchages, à l'abri des regards, vit un véritable petit village. Le long d'étroits sentiers qui traversent un épais sous-bois, on a planté des tentes de camping, ficelé de grandes bâches sur des troncs d'arbres, bâti de frêles maisonnettes à l'aide de plaques de frigolite, de planches en bois et de tout ce que l'on a pu récupérer ici et là. Ce village, on l'a surnommé « la forêt ». Ou plutôt « la forest », car l'on use ici de la langue parlée sur l'île qui rythme les rêves et le quotidien du lieu : la Grande-Bretagne.

« La guerre et la détention dans les camps libyens, l'inénarrable traversée de la Méditerranée en bateau, l'arrivée dans une Italie incapable de gérer l'accueil des migrants. »

Dans la forest, tous ont en commun le fardeau d'un périple long, épuisant, humainement dégradant. Zula¹, 24 ans, vit à l'orée du bois. Elle dort aux côtés de son mari, Nasih, et de deux autres couples sous une grande toile en plastique qui recouvre de fins matelas et d'épaisses couvertures. Devant leur abri, une table basse. « Ça c'est la cuisine. Puis là, il y a la salle de bain », sourit-elle en désignant une corde tendue à laquelle pend un petit miroir et quelques affaires de toilette. Zula et son mari ont quitté l'Érythrée il y a quatre ans. Ils ont fui un régime dictatorial considéré comme l'un des plus répressifs au



monde. Un régime qui impose l'enrôlement militaire dès l'âge de 17 ans et sans limite, muselle la presse, emprisonne sans jugement, persécute ceux qui pratiquent une religion non reconnue par le pouvoir². Un jour, Zula et Nasih ont confié leurs deux enfants à leurs parents et ont entamé leur exil vers l'Europe. Un voyage dans lequel ils ont tout investi : argent, temps, énergie. Zula résume deux années d'un parcours chaotique en quelques phrases. La guerre et la détention dans les camps libyens, l'inénarrable traversée de la Méditerranée en bateau, l'arrivée dans une Italie incapable de gérer l'accueil des migrants, les milliers de dollars pour payer les passeurs. Partout : la faim, la soif, la fatigue, l'attente. À chaque étape : trouver un moyen d'atteindre la suivante. Un leitmotiv : continuer. Mais jusqu'où ? En quittant l'Érythrée, Zula et Nasih n'avaient pas véritablement défini de point de chute. L'important était pour eux de trouver un lieu où remettre les compteurs à zéro, avec leur famille, en sécurité. *« Si nous sommes ici, c'est pour nos enfants. Pour l'instant, ils sont petits, ils ont une belle vie mais dans le futur, ce ne sera pas pareil. On doit se sacrifier pour eux. »* Désormais, leur « eldorado » a son territoire : le Royaume-Uni. La Belgique ne constitue pour eux qu'une étape à partir de laquelle ils essaient de rejoindre les côtes anglaises clandestinement. Cet objectif motive tous ceux qui se sont établis dans la forest. Ils sont, dans le campement, plusieurs dizaines d'exilés sans-papiers, essentiellement des personnes originaires d'Érythrée et d'Éthiopie, à vivre dispersés, parfois jusqu'à huit sous le même abri.

La nuit, Zula, Nasih et leurs compagnons de voyage la passent sur les parkings autoroutiers, pour « tenter leur chance ». C'est-à-dire : tenter de se faufiler à l'arrière d'un camion et espérer que le chauffeur prendra la direction de l'Angleterre, via la mer du Nord. Lorsque les tentatives nocturnes sur les parkings restent vaines, ils regagnent le campement au petit matin, tentent de se reposer avant de reprendre la direction des axes autoroutiers³ la nuit suivante. Ou celle d'après. Quand ils montent à bord d'un camion qui prend une tout autre direction que l'Angleterre et termine sa route dans la campagne flamande ou en France, il faut marcher, monter à bord d'un bus ou d'un train puis revenir au campement de base de la forest. Certains s'octroient un peu de repos le week-end en logeant dans des familles d'hébergeurs solidaires — ici, ou dans une autre région. Avant de retourner sur les parkings dès le lundi.



□Stéphane Burlot□

Généralisation d'une politique de répression

En Belgique, on constate que le mot « transmigrant » a commencé à faire son chemin sous la plume des journalistes et dans la bouche des politiciens à partir de 2015. Les images de personnes exilées contraintes de dormir dans la gare du Nord et les parcs de Bruxelles se sont répandues sur nos écrans. De leur côté, les autorités fédérales ont pris des mesures ciblées de plus en plus répressives afin de « *lutter contre la migration de transit* ». Le plan Medusa a été lancé dès 2016 par la coalition dite « suédoise » (rassemblant les partis de droite : NVA, CD&V, Open-VLD, MR) afin de mettre en lumière la migration de transit en Belgique, grâce à la mise en place de contrôles de police spécifiques et ciblés aux abords des autoroutes, des trains internationaux, des ports, et des aéroports⁴. Ceux-ci ont pour effet d'accentuer au sein des équipes de police un contexte général de traque des migrants⁵. C'est dans le cadre d'une de ces opérations, durant une course-poursuite qui a eu lieu dans la nuit du 16 au 17 mai 2018, qu'un policier a tiré sur une camionnette dans laquelle se trouvaient des migrants qui tentaient de rejoindre clandestinement la France : Mawda, une enfant de deux ans d'origine kurde, fut atteinte à la tête. Elle décédait quelques heures plus tard.

« C'est dans le cadre d'une de ces opérations qu'un policier a tiré



sur une camionnette : Mawda, une enfant de deux ans d'origine kurde, fut atteinte à la tête. »

En 2018, [Theo Francken](#) et [Jan Jambon](#) (NVA, droite nationaliste flamande), alors respectivement secrétaire d'État à l'Asile et la Migration et ministre de l'Intérieur, définissaient un plan en 10 points afin de « *lutter contre la transmigration illégale*⁶ »⁷. En octobre, le plan était repris dans [la note](#) de politique générale « Asile et Migration » de la Chambre des représentants. Les autorités belges se dotaient là d'une véritable stratégie politique et médiatique visant à réprimer la mobilité des personnes migrantes sur le territoire belge.

Face à — ou à cause de — ces politiques, les exilés restent nombreux à être attirés par les côtes anglaises. Samir, qui partage la tente de Zula dans la forest, nous explique : « *On a des amis érythréens qui ont demandé l'asile en Belgique, ça fait deux ou trois ans qu'ils sont en cours de procédure et ils n'ont toujours pas de papiers. D'autres amis se sont vus refuser l'asile ici.* » Zula ajoute qu'elle et ses compagnons font leurs choix en fonction des contacts permanents qu'ils entretiennent avec des membres de leur communauté, en Belgique mais aussi au Royaume-Uni. « *On a des amis en Angleterre et on sait qu'ils y vivent bien. On voudrait rester en Belgique mais on croit vraiment qu'on a de meilleures chances d'obtenir des papiers, un travail et de réussir à se construire une nouvelle vie en Angleterre. On l'espère en tout cas.* » Ces avis sont largement partagés par les habitants de la forest. La langue anglaise, la croyance que les possibilités d'emploi, les salaires et les conditions sociales seraient meilleurs au Royaume-Uni, le fait que le port de la carte d'identité ne soit pas obligatoire et que les policiers ne puissent pas arrêter une personne dans la rue pour lui demander la preuve de son identité sont autant de raisons qui les laissent penser que leur intégration sera plus facile au Royaume-Uni. Et, bien entendu, la présence de membres de la même communauté reste une des premières raisons qui motive cette volonté de passer la Manche.



□Stéphane Burlot□

L'eldorado anglais : mythe et réalité

Iggy, 33 ans, vit lui aussi dans la forest. Il a quitté l'Érythrée il y a quatre ans. Sur sa route, les obstacles ont été nombreux. Un des plus durs probablement : la prison en Libye, où il a dû déboursier 1 000 dollars pour en sortir. « *Le voyage commence dans la douleur et finit dans la douleur* », lâche-t-il. À son arrivée en Belgique, il a introduit une demande d'asile ; après six mois, les autorités l'ont informé que sa procédure devait être traitée en Italie. Iggy a été « dubliné », comme on dit dans le jargon pour désigner la procédure qui répond au fameux règlement Dublin⁸. Il a débarqué en Europe via l'Italie, et a été forcé d'y donner ses empreintes digitales. Lorsqu'il a demandé l'asile en Belgique, son pays d'entrée a été désigné comme responsable de sa demande : Iggy a été mis en centre fermé en Belgique et renvoyé vers celui-ci. « *En Italie, on ne s'occupe pas du tout de nous parce que c'est la porte d'entrée pour les migrants. On ne m'a même pas donné une place où dormir. Alors, je suis revenu en Belgique. J'ai dit à mon avocat de faire une nouvelle demande d'asile mais il n'a pas voulu car j'aurai à nouveau été "dubliné". Ce règlement nous fait beaucoup souffrir* », dénonce-t-il. Comme lui, de nombreuses personnes exilées qui tombent sous le coup du règlement Dublin craignent d'être renvoyées vers la Grèce, l'Italie, l'Espagne, ou encore Malte — autant d'États acculés par les demandes d'asile. Voilà cinq mois que Iggy « tente sa chance » au départ



de la Belgique. Il confie être épuisé par son quotidien. Englué dans une Europe où nulle part on ne veut de lui, il ne voit pas d'autres alternatives que de persévérer dans cette fuite. « *Personne n'aime se cacher à l'arrière des camions. On veut juste atteindre l'Angleterre* », résume-t-il avec une sinistre simplicité. Il est persuadé que là-bas, le règlement Dublin n'est pas appliqué de manière rigide. « *Je ne crois pas que l'Angleterre soit un pays particulièrement meilleur qu'un autre, mais ils comprennent mieux la situation des réfugiés. Ils savent par quoi on est passé.* » Difficile de faire la part des choses entre ce qui relève de la réalité ou du mythe.

« *Personne n'aime se cacher à l'arrière des camions. On veut juste atteindre l'Angleterre.* »

En janvier 2020, le Centre fédéral Migration Myria a publié un rapport intitulé « La Belgique, une étape vers le Royaume-Uni »⁹ : il y énonce notamment les raisons qui expliqueraient ce choix comme destination finale. Les auteurs, qui confirment que certaines croyances ont la vie dure, présentent des statistiques afin « *d'offrir une idée claire des préjugés qui sont (partiellement) (in)justifiés*¹⁰ » mais procéderait à un plus grand nombre d'éloignements effectifs vers un autre État membre¹¹. Mais il est difficile de démêler le vrai du faux...

Violences et arrestations policières

Zula, Nasih et Samir, eux, tentent de rejoindre l'Angleterre depuis plus d'un an et demi. Ils ont perdu le compte du nombre de tentatives. Avec ses grands yeux doux et le sourire aux lèvres, Samir nous raconte : « *Une fois, je suis resté quatre jours dans un camion. Il s'était garé au port de Zeebrugge. Je pensais qu'il allait continuer sa route vers l'Angleterre sur un bateau. Il y avait d'autres gars avec moi. C'était l'été, il faisait très chaud, on n'avait rien à manger et juste un peu d'eau. Après le quatrième jour, le camion n'avait pas bougé, on est sorti et la police nous a attrapés, elle m'a gardé pendant deux jours. Ça arrive... Il arrive aussi que le chauffeur nous voie et appelle les policiers. Parfois, ils nous gardent, parfois ils nous laissent repartir.* » Les policiers qui patrouillent le long des autoroutes, affirme-t-on ici, peuvent se montrer très agressifs, parfois violents — particulièrement en Flandre.



□Stéphane Burlot□

Dans une enquête réalisée auprès de 440 personnes migrantes à Bruxelles, l'ONG Médecins du monde relève que 25 % d'entre elles ont déclaré avoir été victimes de violence policière d'ordre physique (coups de poings, de pieds, de matraque, morsures par des chiens policiers...) et/ou psychologique (racket d'argent sans violence, mises à nu forcées lors de fouille, privations d'eau, de sommeil, de nourriture et de sanitaire pendant les incarcérations, confiscation d'objet personnel, etc.)¹². Pour l'ONG, « *les propos tenus par le ministre de l'Intérieur et son secrétaire d'État à la migration* », qui ont « *disqualifié jusqu'à l'humanité même des migrants* », ne sont pas sans impact sur le comportement de certains policiers. « *Les corps de police, locale et fédérale ont été mis sous pression dans une chasse aux migrants coûteuse, inutile et blessante* », ajoute-t-elle. Dans une enquête publiée en février 2019, le Comité permanent de contrôle des services de police concluait de son côté que « *la police traite les transmigrants de manière correcte et humaine lors des contrôles et arrestations de grande ampleur*¹³ ». Le centre Myria insiste quant à lui sur l'obligation pour les autorités de mener une enquête effective pour chaque allégation défendable de violence, même en l'absence de plainte¹⁴.

« Ce soir, Marianne remplit les gamelles de poulet, de salade et d'œufs mimosa concoctés par Olga à l'aide d'invendus. »



Nasih a déjà été emmené deux fois au centre fermé de Bruges, où il est resté plusieurs semaines. Pour adoucir un peu la rudesse de cette vie, un groupe de citoyens bénévoles a créé, en novembre 2017, un relais d'accueil dans le bâtiment en dur qui jouxte la forest. L'idée : offrir un lieu convivial en soirée, avec des sanitaires, des repas chauds, des vêtements, la possibilité de faire des lessives, des prises de téléphone ou encore une connexion wifi. Le lieu a été fermé durant la crise du Covid. Mais tous les soirs, un peu après 18 heures, les bénévoles continuent de se relayer pour effectuer une maraude dans la forest. Aujourd'hui, ce sont Joëlle, Françoise et Marianne qui en ont la charge. Il n'était plus possible non plus pour elles d'ignorer la présence de ces exilés dans les rues du village.

Des bénévoles qui pallient

Ce soir, Marianne remplit les gamelles de poulet, de salade et d'œufs mimosa concoctés par Olga à l'aide d'invendus récupérés auprès d'une ferme du coin et de commerces locaux. Nathalie s'occupe de récolter le linge sale qu'elle ira porter chez la « lavandière » de la bande, après la maraude. Françoise effectue un tour de la forest munie d'une trousse à pharmacie. La veille, un des hommes du campement a fait une chute ; les bénévoles l'ont conduit aux urgences. Sa blessure nécessite désormais des soins difficiles à obtenir, absence de papiers oblige. *« Je vais juste vérifier que tout aille bien, glisse-t-elle. En général, si un des gars souffre de quelque chose de grave, j'essaie de trouver un médecin solidaire. »*



□Stéphane Burlot□

La maraude, c'est surtout l'occasion de prendre des nouvelles des uns et des autres. Rapidement, on mesure l'importance des liens qui se sont créés entre bénévoles et exilés — les premiers préférant d'ailleurs le terme « ami » à celui de « migrant », trop souvent connoté péjorativement. Entre deux salutations affectueuses, on demande : « *Did you try yesterday?* » (« As-tu essayé hier ? ») On rétorque de laconiques « Yes » et « No », avant que les conversations ne s'égarer vers d'autres préoccupations. « *On fait de l'aide humanitaire, on donne un repas à des personnes qui sont à la rue, c'est ça notre rôle* », précise Joëlle. Pas question, pour elle, d'essayer de stopper les migrants dans leur voyage vers le Royaume-Uni. « *Ça ne nous ravit pas de savoir qu'ils paient des sommes folles pour monter sur des bateaux. Mais on prend les migrants pour des personnes en tant que telles, avec leurs projets de vie. On cherche à les accompagner du mieux qu'on peut dans leur parenthèse belge, c'est tout. Parfois, il y en a qui ont des familles qui ont tout sacrifié pour leur donner les moyens d'aller en Angleterre. Si c'est leur projet, on n'a aucun droit de leur dire qu'ils doivent s'arrêter. Par contre, s'ils décident d'entamer une procédure pour rester en Belgique, on peut bien entendu les orienter.* »

« **"Le gouvernement ne nous donne pas de moyens financiers pour assumer ça", affirme le responsable communal.** »



Françoise, elle, a hébergé plus d'une centaine d'exilés en transit à son domicile depuis novembre 2017. Une photo de chacun de ces « hébergés » est accrochée à un tableau dans sa cuisine. Elle estime qu'environ 80 % d'entre eux vivent aujourd'hui au Royaume-Uni. Certains ont de la chance et atteignent leur but après quelques semaines ; d'autres tentent parfois durant plus de deux ans avant d'y arriver. Un jour, malgré elle, Françoise fut la témoin d'une histoire qui aurait pu mal tourner : *« C'était le matin, un gars m'a appelée sur mon téléphone. Il était enfermé, avec d'autres, dans un camion frigo à l'arrêt. On a fini par trouver le camion en question. Ils étaient 12 là-dedans, depuis 2 heures du matin. Un des gars n'arrivait plus bien à respirer. C'était vraiment impressionnant de voir dans quelles conditions ils s'étaient mis... Tous serrés les uns contre les autres à l'arrière de ce camion. Heureusement le frigo n'était pas branché, ils n'étaient pas en hypothermie. »*

Tolérance communale et opérations de police

Dans la petite commune wallonne où nous nous trouvons, la forest est ce que l'on appelle un secret de polichinelle. Le campement est installé sur une parcelle privée. *« Le propriétaire est au courant. Il n'est ni pour ni contre, c'est un peu tacite »*, indique Joëlle. Les agents de la Zone de police locale connaissent l'existence du campement, qui fait l'objet d'une certaine « tolérance » dans la commune. Mais la vie est loin d'être un long fleuve tranquille entre les autorités communales et les habitants de la forest, soutenus par le groupe de bénévoles. Lorsque le confinement a été imposé par le gouvernement belge suite à la crise du Covid, les responsables politiques locaux ont ordonné le démantèlement du campement et la fermeture du relais d'accueil. Après de vives tensions entre les parties, des solutions d'hébergement ont pu être trouvées. Cependant, l'intervention des responsables politiques, accompagnés des forces de l'ordre pour vider le campement, a été perçue comme violente et très menaçante par les habitants de la forest. Il arrive également que les autorités communales — se disant démunies face à la situation et n'ayant qu'une marge de manœuvre limitée — envoient la police pour déloger des personnes migrantes installées dans d'autres lieux du territoire. *« On est dépourvus d'infrastructure, on n'a pas les budgets afin de mettre en place des équipes pour offrir des repas. Le gouvernement ne nous donne pas de moyens financiers pour assumer ça »*, affirme ainsi le responsable communal.



□Stéphane Burlot□

La forest n'est pas un cas isolé. Ces dernières années, les migrants ont été nombreux à s'éloigner des zones portuaires de Calais et de Zeebruges, mais aussi de la capitale, afin de s'installer en Flandre occidentale ou ailleurs en Belgique — dans des petites communes à proximité de grands axes autoroutiers. La principale raison de cet exode vers l'intérieur du pays est certainement la hausse de la présence policière et des arrestations ciblées aux alentours des ports et de Bruxelles, qui font suite au plan de répression mené par le gouvernement ces dernières années¹⁵. Myria note une hausse « *considérablement élevée* » des arrestations d'Érythréens et de Soudanais. Selon le centre, cette augmentation pourrait s'expliquer par l'attention politique accordée au phénomène de la migration de transit.

« La principale raison de cet exode vers l'intérieur du pays est certainement la hausse de la présence policière et des arrestations ciblées. »

Le gouvernement belge a également libéré 160 places dans les centres fermés (127bis et CIB) afin de les dédier aux migrants en transit arrêtés. Par ailleurs, comme prévu dans ledit plan en 10 points, les autorités ont ouvert un CAT (Centre administratif pour transmigrants) en septembre 2018, dans une aile du centre fermé 127bis — ceci afin d'y

détenir toutes les personnes arrêtées dans le cadre de la migration de transit, pendant 24 heures, avant de déterminer quel serait leur sort. Peu utilisé, le CAT a été fermé en décembre 2019¹⁶. La chose est révélatrice de la politique migratoire menée en Belgique, mais également dans toute l'Europe : faire des effets d'annonce pour dissuader les personnes migrantes et, dans le même temps, rassurer toute une partie de la population qui a le sentiment d'être envahie. Des mesures totalement inefficaces, voire contre-productives.

Face à cette politique, les autorités locales qui tolèrent la présence de migrants sur leur territoire (ce qui est loin d'être toujours le cas) disent se retrouver dans une position schizophrénique. Nombreux, du reste, sont les responsables d'entités locales qui se cachent derrière la politique fédérale pour justifier leur inaction en matière d'aide aux personnes migrantes présentes sur leur commune, souvent perçues comme indésirables par leur électorat. L'action des communes dites « hospitalières » se résume souvent à fermer les yeux sur la situation et, dans le meilleur des cas, à soutenir ponctuellement un réseau de bénévoles déjà organisé (par l'octroi d'une enveloppe « *one shot* » ou la mise à disposition d'un bâtiment par exemple) — les bénévoles étant, en fin de course, les seuls à garantir les droits fondamentaux (logement, nourriture, dignité, sécurité) de ces personnes en exil. Un volontariat qui tend depuis quelques années à s'institutionnaliser.





□Stéphane Burlot□

La rudesse des conditions de vie éprouvée par les migrants est souvent assimilée à « *une indignité, une épreuve qu'ils n'avaient pas prévue et à laquelle ils ne s'attendaient pas à vivre en Europe* », observe l'association Médecins sans frontières (MSF), dans une enquête réalisée auprès de migrants qui ont bénéficié des soins en santé mentale au sein du hub humanitaire¹⁷. Il est clair, pour l'ONG, que la météo et les aspects matériels, comme le manque de « vrais » lits, contribuent à rendre l'épreuve pour le moins dure à vivre. « *L'eau potable est rare et les migrants ont peu à manger puisqu'ils n'ont pas d'argent. Ils doivent essentiellement s'en remettre aux distributions faites par des associations ou des ONG* », lit-on dans le rapport. Un répondant sur quatre y déclare que ses problèmes en santé mentale sont directement liés à certaines conditions en Europe et en Belgique, telles que le règlement de Dublin, le fait de dormir dans la rue ou le manque d'opportunités. « *Bien que tous les migrants et réfugiés interrogés aient subi des formes de violences avant leur arrivée en Europe, ils développent ici de l'anxiété, des troubles liés à une dépression et des pensées suicidaires* », poursuit MSF. Il faut ajouter que des opérations policières de « chasse aux migrants » ont parfois lieu la nuit à Bruxelles, ce qui a pour effet de priver ces derniers de sommeil, déjà épuisés.

Un flou total

Juillet 2020, retour à la forest.

« Ils sont nombreux à changer de base pour quelque temps, au gré des destinations des camions. Une manière de multiplier les stratégies. »

L'été fleure bon dans la petite commune. Les mesures liées à la crise sanitaire se sont quelque peu assouplies, ce qui a permis l'ouverture d'un nouveau relais d'accueil pour les personnes migrantes, dans le haut du village. Le lieu offre, du lundi au vendredi, en soirée, des douches, des repas, des prises électriques, la possibilité de téléphoner quelques minutes à leur famille restée au pays. Près du bâtiment, Iggy profite des rayons du soleil, un thé dans les mains. Son moral contraste avec la douceur de cette fin de journée. « *C'est vraiment très difficile de passer vers l'Angleterre en ce moment* », dit-il, fatigué. Il envisage de réintroduire une nouvelle demande d'asile en Belgique, en espérant échapper à la procédure Dublin¹⁸. Zula et Nasih, eux, ont quitté la forest pour plusieurs semaines afin d'aller « tenter leur chance » depuis Calais. Ils sont nombreux à changer de base pour quelque temps, au gré des destinations des camions. Une manière

de multiplier les stratégies.

Dans la forest, Mary, 19 ans, et les trois autres filles qui partagent sa tente, se préparent pour la nuit qui les attend. Mary vivait en Érythrée. Elle a quitté son pays avec sa mère et son frère pour l'Éthiopie, lorsque son père, un employé du gouvernement, a été emprisonné du jour au lendemain. Après sept années à enchaîner des petits boulots qui ne permettaient pas de compenser le coût de la vie, elle s'est lancée, sans sa famille, dans un voyage vers l'Europe accompagnée de compatriotes. Elle avait 16 ans. « *Parfois on dormait dans une tente dans la forêt, parfois dans une maison. Le pire ? La traversée en bateau ! C'était la chose la plus dure de ma vie. Tu as peut-être vu les images sur la BBC, tu as lu les journaux, mais tu n'as pas la moindre idée de ce que c'est, en réalité* », nous confie-t-elle. Il aura fallu trois années de voyage à Mary pour arriver en Belgique, où elle « tente sa chance » depuis huit mois. Elle confie adorer la Belgique et cette commune où tant de bénévoles se fédèrent pour prendre soin d'elle. Elle rêverait d'y trouver un travail, de s'y installer et d'y construire sa nouvelle vie ; mais, comme d'autres, elle a peur de ne pas obtenir l'asile ou de devoir affronter des délais de procédure interminables.



[Stéphane Burlot]

« *Les migrants en transit sont souvent dans un flou total quant à leur situation et à leurs options face à la complexité des règles en*



matière de séjour des étrangers, d'asile et de protection internationale. Ce flou est aggravé par la particularité de chaque situation et les rumeurs qui circulent¹⁹ », pointent dans un rapport les ONG qui œuvrent au sein du hub humanitaire. Les associations plaident notamment pour la mise en place d'un centre d'orientation et un assouplissement de l'application du règlement Dublin. « C'est leur situation, c'est-à-dire le jeu de ping-pong auquel se livrent les États européens vis-à-vis des migrants en transit, qui crée leur errance, leur mise sur orbite et leurs allers-retours incessants au sein de l'UE. Ils ne sont "en transit" que parce que la Belgique, se cachant derrière l'application d'une règle européenne injuste et défailante en termes de droits fondamentaux et de droit d'asile, ne veut pas examiner leur besoin de protection internationale²⁰ », concluent les ONG.

Une politique toujours plus dure

« Le fait que les migrants en transit n'aient pas l'intention de s'établir n'exonère pas les pouvoirs publics de leur obligation d'élaborer une politique qui réconcilie maîtrise de la migration et droits de l'Homme. »

Myria dénonce l'approche purement répressive des dirigeants à l'égard des migrants en transit, en contradiction avec le respect de leurs droits fondamentaux, ainsi que la criminalisation de l'aide aux personnes exilées. « *Le fait que les migrants en transit n'aient pas l'intention de s'établir en Belgique n'exonère pas les pouvoirs publics de leur obligation d'élaborer une politique qui réconcilie maîtrise de la migration et droits de l'Homme, en collaboration avec les pays de transit et de destination* », plaide-t-elle ainsi. L'institution indépendante rapporte notamment le cas de Niknam Massoud, qui, après 15 années d'errance et cinq demandes d'asile, est mort en tentant de gagner l'Angleterre à la nage, et celui d'un homme érythréen qui s'est suicidé au [centre fermé Vottem](#) alors qu'il devait être rapatrié en Bulgarie dans le cadre d'une procédure Dublin²¹. En août 2020, la presse a fait état du décès d'un jeune Soudanais de 16 ans, dont le corps a été retrouvé sur la côte anglaise.

Cette approche est une facette cohérente de la ligne politique migratoire globale menée



depuis une vingtaine d'années. En Belgique, la politique migratoire n'a cessé de se durcir ces dernières années. Quelques-une des actions du gouvernement : élaboration d'un Master Plan qui vise à construire trois nouveaux centres fermés d'ici à 2021 (le nouveau centre fermé d'Holsbeek a déjà vu le jour en mai 2019), augmentation des arrestations et enfermement des personnes migrantes, campagnes de dissuasion déguisées en campagne d'information²², réduction des droits d'accueil pour les demandeurs d'asile, retour à la pratique de l'enfermement des familles avec enfants en centre fermé, projet de loi pour instaurer des visites domiciliaires, criminalisation de la solidarité²³.



□Stéphane Burlot□

En janvier 2020, la ministre de l'Intérieur Maggie De Block annonçait deux nouvelles mesures privant d'accueil en Belgique les demandeurs d'asile ayant déjà obtenu la protection dans un autre État membre de l'Union européenne ainsi que les candidats « dublinés²⁴ ». La ministre, qui multiplie les déclarations stigmatisantes dans la presse, n'a pas hésité à accuser les migrants « dublinés » de pratiquer un « *shopping de l'asile* », expression déjà usitée par son prédécesseur. En juillet dernier, la ministre annonçait que « *les migrants qui refusent de quitter le territoire belge pour retourner dans le pays par lequel ils sont entrés en Europe risquent d'être privés de liberté* ». Et ajoutait que les migrants « *tentent d'abuser du système*²⁵ ».



See you in UK?

Dernier passage à la forest.

En cette soirée de juillet, Joëlle, Marianne et Maria gèrent la maraude. Au menu : pâtes aux épinards. Une énorme casserole. Avec la dynamique de la forest, on ne sait jamais très bien combien « d'amis » seront présents pour le souper. Mais on veut être sûr que chacun mange à sa faim. Après la maraude, bénévoles et « amis » se quittent en se congratulant d'un « See you in UK ». Une manière de nourrir l'espoir mais aussi la promesse de garder le contact, même lorsque la Manche sera franchie. « *On va parfois les voir Angleterre* », avoue Joëlle, les yeux qui brillent. À ces paroles, on se rappelle que deux heures seulement séparent Bruxelles de Londres en Eurostar. Deux heures contre six mois, une année, une vie pour cette génération d'évadés qui répètent inlassablement les mêmes gestes afin d'atteindre le bout le plus extrême du continent européen. Dernier lieu dans cette aberrante forteresse qui autorise encore les rêves les plus humbles.

Photographies de bannière et de vignette : Stéphane Burlot

1. Les prénoms ont été changés pour préserver l'identité des individus[↔]
2. Pour en savoir plus sur la situation en Érythrée : « Eritrea — Events of 2019 », Human Rights Watch[↔]
3. Dans son Myriadoc 10, « La Belgique, une étape vers le Royaume-Uni » (p. 36), Myria relève sur la base de témoignages recueillis auprès de la police de navigation et des bénévoles aux alentours du port de Zeebrugge, que depuis 2018 les migrants seraient de moins en moins nombreux à rester dans la zone. Cependant, ces derniers mois, les médias britanniques ont rapporté une augmentation des traversées par bateau depuis le port de Calais : « Channel migrants: 235 people in 17 vessels stopped in one day », BBC News, 07/08/2020 et « More than 4,000 have crossed Channel to UK in small boats this year », The Guardian, 09/08/2020.[↔]
4. Myria, « Retour, détention et éloignement », p. 225, 2016.[↔]
5. Quelques éléments pour cerner l'ampleur du phénomène. L'absence de chiffres officiels oblige aux approximations. Depuis quelques années, le nombre de personnes migrantes qui transitent depuis l'est ou le sud de l'Europe en direction du nord-ouest afin de rejoindre l'Angleterre serait en augmentation. En 2018, selon le Centre fédéral Migration, Myria, institution publique indépendante, 25 071 interceptions ont eu lieu à la frontière avec le Royaume-Uni ou au Royaume-Uni. Ce chiffre reprend les personnes arrêtées à un poste de contrôle sur le territoire britannique ou au poste-frontière du Royaume-Uni sur le territoire britannique ou belge (La gare de Bruxelles-Midi dans ce dernier cas). Sont également comptabilisés les personnes qui se sont volontairement présentées à la police à leur arrivée au Royaume-Uni. Pour la France, ce chiffre était de 13 265, contre 391 pour les Pays-Bas. Une diminution s'observerait en 2019. Ces chiffres restent cependant peu fiables puisqu'il s'agit du nombre d'interceptions et non de personnes, une même personne pouvant être interceptée plusieurs fois. En outre, certains migrants restent totalement hors des radars policiers. En raison de la complexité du phénomène et de son caractère clandestin, il est impossible d'obtenir des données chiffrées valables sur le nombre de personnes qui cherchent à rejoindre le Royaume-Uni depuis la péninsule



- européenne. Il est difficile dès lors d'affirmer qu'il s'agisse d'un phénomène récent.[↔]
6. « Negenpuntenplan tegen transmigration », NVA, 10/09/2018.[↔]
 7. Au programme, notamment : doublement de la capacité des centres fermés destinés aux migrants de transit, contrôles de police le long des itinéraires empruntés, évacuation du Parc Maximilien à Bruxelles, meilleure protection du port de Zeebruges, collaboration plus étroite entre la Belgique et le Royaume-Uni, meilleure protection des aires d'autoroute avec grilles et caméras, campagne de dissuasion dans les pays d'origine, convaincre les migrants en transit arrêtés d'introduire une demande de protection internationale, etc.[↔]
 8. Règlement (UE) No 604/2013 du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 établissant les critères et mécanismes de détermination de l'État membre responsable de l'examen d'une demande de protection internationale introduite dans l'un des États membres par un ressortissant de pays tiers ou un apatride. Cette règle européenne vise à déterminer, selon différents critères, un seul État membre responsable pour l'examen de la demande d'asile d'un candidat. En général, celui-ci sera le premier pays d'arrivée du demandeur d'asile.[↔]
 9. Myria, « La Belgique, une étape vers le Royaume-Uni », Myriadoc 10, janvier 2020.[↔]
 10. *Ibid.*, p. 37.[↔]
 11. Ainsi Myria relève qu'en 2018, les taux de protection au Royaume-Uni sont de 93 % pour les Erythréens, de 76 % pour les Soudanais et de 58 % pour les Irakiens alors qu'en Belgique, ils étaient de 92 % pour les Erythréens, de 39 % pour les Soudanais et de 80 % pour les Irakiens. En ce qui concerne les transferts Dublin, Myria relève 2 019 transferts Dublin effectifs au départ du Royaume-Uni vers un autre État membre en 2018, et 5 510 demandes de reprise adressées à un autre État. Pour la Belgique, il y a eu 792 transferts Dublin effectifs et 8 834 demandes envoyées à un autre État membre. D'après les chiffres, le Royaume-Uni aurait donc demandé un nombre de transferts inférieur à la Belgique. À noter que ces statistiques ne permettent néanmoins pas de définir le nombre exact de personnes effectivement « dublinées » car une demande envoyée par un État membre à un autre peut rester sans réponse ou se voir refusée.[↔]
 12. Médecins du monde, « Violences policières envers les migrants et les réfugiés en transit en Belgique », octobre 2018.[↔]
 13. Comité permanent de contrôle de service de police, « Le contrôle et la détention de transmigration par la police à l'occasion d'arrestations administratives massives », février 2019.[↔]
 14. Myria, « Note : Police et migrants de transit. Respecter la dignité et enquêter sérieusement sur les violences », septembre 2019.[↔]
 15. Selon les chiffres publiés par Myria, la migration de transit ne représentait en 2014 que 8 % du nombre total d'interceptions, mais ce chiffre a atteint 35 % en 2018. Près de 13 000 arrestations administratives ont eu lieu dans le cadre de la migration de transit en 2018, soit 37 % de plus qu'en 2017.[↔]
 16. Myria, op.cit., p.68.[↔]
 17. Le hub humanitaire est un projet créé en 2017 par diverses ONG avec l'objectif d'offrir un peu de dignité aux personnes exilées qui dorment dans la gare du Nord à Bruxelles, le parc Maximilien et leurs alentours. « Une fuite sans fin – Soins en santé mentale au hub humanitaire de Bruxelles », Médecins sans frontières, février 2019. Entre septembre 2017 et septembre 2018, les psychologues et psychiatres de MSF ont reçu 309 patients en 1 118 consultations. L'enquête en question a eu lieu en juillet 2018, auprès de 47 visiteurs du projet qui ont été interrogés à l'aide d'un questionnaire semi-structuré et d'une interview.[↔]
 18. Le « transfert Dublin » doit avoir lieu dans un délai de six mois à compter de la réponse explicite ou implicite d'un État membre. Ce délai peut également être augmenté à 12 mois en cas d'emprisonnement, ou 18 mois en cas de « fuite avérée de la personne ». Une fois ce délai passé, la procédure Dublin est annulée.[↔]
 19. « Migrants en transit en Belgique. Recommandations pour une approche plus humaine », Caritas International, le CIRÉ, la Plateforme d'hébergement citoyenne de soutien aux réfugiés, NANSSEN, Vluchtelingenwerk Vlaanderen. février 2019.[↔]
 20. *Ibid.*, p. 33.[↔]
 21. « La Belgique, une étape vers le Royaume-Uni », Myriadoc 10, janvier 2020, pp.94-95.[↔]
 22. Le site web www.factsaboutbelgium.be/?lang=fr regorge d'information très sélective du type « la vie en Belgique n'est pas si facile », « suivant l'accord du gouvernement, il n'y aura plus de régularisations collectives. », ou encore de témoignages du genre « je suis tellement reconnaissant d'être de retour à la maison ».[↔]
 23. La Belgique punit l'aide accordée lors de l'entrée et du séjour irrégulier, même sans but lucratif : Art.77 de la



loi des étrangers en application de l'art. 1.1 a) de la Directive 2002/90/CE du Conseil du 28 novembre 2002 définissant l'aide à l'entrée, au transit et au séjour irréguliers.[↵]

24. « Maggie De Block prive d'accueil les demandeurs d'asile qui contournent les règles », *La Libre*, 4 janvier 2020.[↵]
25. « Asile et migration : Maggie De Block veut s'attaquer fermement aux abus relatifs au règlement de Dublin », *RTBF*, 13 juillet 2020.[↵]